

Séance du 14 avril 2026

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie HUGARD, doyen d'âge, puis de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

Nombre de conseillers

En exercice : 42
Présents : 37
Absents : 05
dont suppléés : 3
dont représentés : 0
Votes pour : 40
Votes contre : 0
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 40

Date de la convocation
02/04/2026

Date de publication
16/04/2026

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, O. BAZIN, M. BOURGEOIS, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, F. CANAL, J. CHIPAUX, P. CLAVEY, C. CODDET, V. DECOMBE, F. FLORI, V. FRESET, P. GROSS, P-Y. GUÉRO, P. GUIGUON, E. HOTZ, J-M. HUGARD, J. KARLÉ, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, P. MIESCH, H. NALCACI, A. NAWROT, C. O'KEEFFE, V. ORIAT-BELOT, C. PARTY, R. PERRADIN, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, P. PLAISANCE, N. POUILLET, C. RAFAEL, J-L. SALORT, G. TRAVERS, D. VALLVERDU, E. WEISS, A. ZIEGLER

Pouvoirs : F. MOZER à L. BROS-ZELLER, P. LABEUCHE à J. CHIPAUX, F. MONCHABLON à J. KARLÉ

Secrétaire de séance : P. MIESCH

Délibération n° 026-2026

Objet : Désignation du secrétaire de séance

Vu

- le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-1 et L2121-15,

Monsieur Jean-Marie HUGARD, doyen d'âge, invite les membres du conseil communautaire à désigner un secrétaire de séance.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PROCEDE à la désignation par un vote à main levée,

DESIGNE Monsieur Patrick MIESCH, pour remplir la fonction de secrétaire de séance.


Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Luc ANDERHUEBER



Le secrétaire de séance,



Patrick MIESCH